



Faculté de pharmacie
Université de Montréal



UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté de pharmacie



Montréal, le 25 avril 2017

À tous les pharmaciens(e)s du Québec,

Le 27 mars dernier, une réunion des parties prenantes de la pharmacie québécoise impliquées ou touchées par la situation problématique de l'offre de stages a eu lieu, à l'initiative de l'Ordre des pharmaciens du Québec. Des représentants des deux facultés (Université de Montréal et Université Laval), des deux associations étudiantes correspondantes (AEPUM et AGEP), de l'APPSSQ, de l'AQPP, de l'A.P.E.S., de l'ABCPQ, du ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) et de l'Ordre étaient présents.

L'objectif de cette première rencontre était de discuter des enjeux de chaque partie et d'identifier des pistes de solutions permettant d'assurer le maintien d'une offre de stage en quantité suffisante, et ce, dans un souci de conserver la qualité de la formation de notre relève.

La relève en pharmacie est un enjeu d'importance pour notre profession. Bien que la pénurie de pharmaciens s'estompe depuis quelques années, celle-ci demeure bien présente dans plusieurs régions du Québec et dans certains milieux de pratique, notamment en établissement de santé.

Dans un objectif de former des pharmaciens compétents répondant aux attentes et aux besoins grandissants de la population du Québec, nos deux facultés de pharmacie ont procédé à une refonte majeure de leur programme menant à l'accès à l'exercice de la profession. Ces programmes étant construits sur une approche par compétences, les activités de savoir-faire et de savoir-être côtoient et consolident les apprentissages scientifiques. En effet, pas moins de 1 600 heures de stages sont intégrées dans les programmes de doctorat de 1^{er} cycle (Pharm.D.) et 680 heures dans le programme de Qualification en pharmacie (QeP) de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. Mentionnons également que le Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie (CCAPP) exige ce niveau d'exposition des étudiants en milieu de pratique pour les programmes de doctorat de 1^{er} cycle en pharmacie. De ce fait, l'incapacité d'offrir ces heures de stage aux étudiants pourrait même compromettre l'agrément des programmes de formation.

Bien que la grande majorité des activités de stage fût offerte pour l'année académique en cours, seuls 25% des besoins en stage en pharmacie communautaire sont comblés pour l'année 2017-2018. Cette situation est à ce point sérieuse qu'elle compromet la diplomation de la cohorte dont la diplomation est prévue en 2018. Par ailleurs, un tel retard aurait un effet cumulatif sur les cohortes suivantes et sur l'admission aux programmes menant à la pratique en établissement de santé, sans compter le danger bien réel de désintéressement aux études en pharmacie dans l'avenir.

Face à ce constat, les divers représentants présents ont mis en commun les enjeux et les pistes de solution afin d'assurer le maintien d'une offre de stage de quantité et de qualité suffisantes. Plusieurs mesures ont déjà été mises en place par les facultés alors que d'autres entreront en vigueur au début de la prochaine année académique. D'autres mesures des partenaires entreront en vigueur au cours des prochaines semaines, au besoin.

Certains enjeux exigent un travail concerté et une stratégie pouvant mener à des solutions mises en place à moyen terme. À cet effet, l'ensemble des partenaires a convenu d'une rencontre de suivi avant le début de la période estivale. Il importe également de mentionner que les représentants des ministères concernés reconnaissent la grande contribution des pharmaciens dans la formation des étudiants et constatent, eux aussi, les enjeux de la formation en milieu pratique pour les diverses professions de la santé. D'ailleurs, la mise en place d'un comité sur les stages pour les professions de la santé, incluant le MSSS, le MEES et les universités, est présentement en analyse.

Dans le domaine de la santé, la transmission du savoir en milieu d'apprentissage existe depuis fort longtemps et fait partie intégrante des programmes d'études menant à l'accès à la profession. Que ce soit en milieu communautaire, en établissement de santé ou dans d'autres milieux moins traditionnels, nombreux sont les pharmaciens qui ont su et qui continuent à transmettre leur passion pour la profession.

Bien entendu, l'accueil d'un stagiaire exige du temps d'encadrement. Pour la relève, ces expériences sont uniques, consolident leurs compétences et les préparent à répondre aux besoins de nos patients. Ce rôle essentiel fut-il pris pour acquis ou fut-il reconnu à sa juste valeur? Sûrement pas assez. Espérons que la rencontre du 27 mars dernier puisse être l'amorce d'une réelle réflexion menant à des solutions pérennes. Au-delà des aspects déontologiques, nous avons le devoir de participer à la transmission du savoir à la relève. N'oublions pas que nous avons nous-mêmes bénéficié de cet enseignement par ceux qui nous ont précédé.

La récente entente entre l'AQPP et le MSSS permet de réduire l'incertitude liée à planification des ressources humaines en pharmacie. Nos associations reconnaissent que certains enjeux liés à la charge de travail des pharmaciens restent à discuter et que plusieurs autres mesures devront être implantées afin de mettre en place un environnement de travail permettant d'offrir des conditions optimales pour la supervision et la réalisation des stages.

Dans ce contexte, nos organisations demandent unanimement à tous les pharmaciens du Québec de contribuer, dans la mesure de leurs possibilités, au développement de la pharmacie par le partage de leurs connaissances et de leur expérience, avec les stagiaires en pharmacie. Tous, nous souhaitons que des conditions favorables à l'utilisation de toute l'expertise actuelle et future des pharmaciens soient mises en place au bénéfice de la population.

De notre côté, nous nous engageons collectivement à poursuivre nos discussions afin de trouver d'autres solutions à moyen et long termes pour améliorer la situation des milieux et des maîtres de stage.

Nous avons tous à cœur le développement de la profession au service de la population. L'évolution de la pharmacie est tributaire de l'arrivée de jeunes pharmacien(ne)s hautement qualifié(e)s. Ensemble, accueillons-les dans nos milieux afin d'assurer aux patients du Québec, pour aujourd'hui et les prochaines années, les soins et les services pharmaceutiques de qualité que ceux-ci méritent.

Bertrand Bolduc,
Président - Ordre des
pharmaciens du
Québec



François Paradis,
Président - Association
des pharmaciens des
établissements de
santé du Québec



Jean Thiffault,
Président - Association
québécoise des
pharmaciens
propriétaires



Christophe Augé,
Président - Association
professionnelle des
pharmaciens salariés
du Québec



Denis Roy, président -
Association des
bannières et des
chaînes de
pharmacies au
Québec



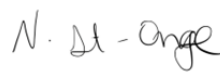
Lyne Lalonde, Doyenne -
Faculté de pharmacie,
Université de Montréal



Jean Lefebvre, Doyen -
Faculté de pharmacie,
Université Laval



Nicolas Saint-Onge,
Président - Association des
étudiants en pharmacie de
l'Université de Montréal



Raphaël Gagnon-Paradis,
Président - Association
générale des étudiants en
pharmacie

